



St. LOUIS 2025
62nd GENERAL CONFERENCE SESSION



Assurance voyage au congrès 2025 de la Conférence générale

À L'ATTENTION DES DÉLÉGUÉS

OFFICIELS ET DES INVITÉS SPÉCIAUX : La Conférence générale souscrita à ses frais cette assurance pour les délégués officiels et leurs conjoints ainsi que pour les invités spéciaux et leurs conjoints.

ASSUREUR :

CHUBB: ACE American Insurance Company

PÉRIODE ASSURABLE :

Entre le 15 juin et le 31 juillet 2025.

DURÉE MAXIMALE DE COUVERTURE :

30 jours.

ADMISSIBILITÉ À LA COUVERTURE

L'assurance voyage pour le congrès 2025 de la Conférence générale s'adresse aux personnes (délégués, invités, visiteurs, membres du personnel et exposants) qui vont assister au congrès 2025 de la Conférence générale et qui ont payé la prime leur offrant ces garanties et couvertures.

Catégorie I — Todos os delegados, convidados, visitantes, membros de equipe e expositores aprovados, não residentes nos Estados Unidos, que contrataram cobertura para comparecer à Sessão de Conferência Geral.

Catégorie II — Tous les délégués, invités, visiteurs, membres du personnel et exposants approuvés qui résident aux États-Unis et qui ont acquis la couverture pour assister au congrès de la Conférence générale.

La présentation des couvertures fournie ici est une brève description des caractéristiques importantes de ce régime d'assurance. Ce n'est pas un contrat d'assurance. Les dispositions de cette couverture sont énoncées dans la police remise au titulaire de celle-ci. La police est soumise aux lois de l'état dans lequel elle a été émise. La couverture peut ne pas être disponible dans tous les états, ou certaines dispositions peuvent être différentes si la loi de l'état l'exige. Veuillez conserver ces informations à titre de référence.

Au moment de planifier le voyage à Saint-Louis, au congrès 2025 de la Conférence générale, il est important de budgétiser le coût de l'assurance voyage. N'omettez pas de souscrire cette assurance pour tous les délégués, invités, visiteurs, membres du personnel et exposants qui se rendront à ce congrès.

Vous pouvez souscrire à l'assurance voyage au congrès 2025 de la Conférence générale sur adventistrisk.org

— Souscription disponible en mars 2025 —

La couverture couvre les jours effectifs de tenue du congrès et peut être étendue à la période allant du 15 juin au 31 juillet, en incluant au maximum un total de 30 jours. Si vous prévoyez de voyager en dehors de cette plage de dates, nous vous recommandons de souscrire séparément une police de voyage de courte durée, pour couvrir la partie hors période de votre voyage. Vous pourrez souscrire à l'assurance voyage de courte durée et à l'assurance voyage au congrès 2025 de la Conférence générale auprès d'Adventist Risk Management, Inc. sur le site adventistrisk.org.

GARANTIES (tous les plafonds, franchises et primes sont exprimés en dollars des États-Unis)

- Plafond Frais médicaux accident et maladie : US\$ 280.000*
- FRANCHISE : US\$ 0 por viagem
- Évacuation et rapatriement : 100% coberto
- Plafond Biens personnels et financiers : US\$ 3.000
- FRANCHISE : US\$ 25 por viagem
- PLAFOND DE LIQUIDITES : US\$ 300
- Plafond pour retard des bagages : US\$ 200
- Plafond Décès et invalidité accidentels : US\$ 10.000
- Plafond d'annulation et interruption de voyage : US\$ 1.000
- Retard de voyage : US\$ 500

* La garantie Frais médicaux maladie ne s'applique pas aux assurés de la catégorie II.

- Prime : Catégorie I : 83,25 USD
Catégorie II : 48,25 USD
- Frais de dossier : 20 USD + 2 % du montant de la prime

Une seule demande de souscription peut couvrir un ensemble de personnes. Planifiez en conséquence votre souscription en contractant une couverture pour l'ensemble de votre groupe.

Des solutions de gestion des risques pour l'Église adventiste du septième jour®

12501 Old Columbia Pike | Silver Spring, Maryland 20904-6600
1.888.951.4276 | www.adventistrisk.org